



Dispute exceptionnelles

Par Disputezanod

Liste

Bonjour pour la première fois je me suis disputé verbalement avec un collègue. Celui ci depuis plus de deux ans envoi mail sur mail à chaque fois qu'il trouve une erreur (parfois il se trompe) même lorsque il agit de rajouter un trait sur une feuille excell. En mettant en copie le N+1 et le N+2 alors que l'on se trouve dans le même bureau. Le managers essaye de me mettre la pression pour que je parte et que je change de service plusieurs fois par moi. A 18 heures 15 un collègue me demande de lui expliquer le fichier que je viens de transmettre à un autre collègue je lui répond que je lui montrerai demain en télétravail ou jeudi en présentiel. Il hausse le ton il me dit quand je te demande quelque chose tu dois le faire tout de suite il n'est pas mon supérieur, que je devais lui montrer ce soir alors que il n'en a aucune utilité et que c'est juste comme il a l'habitude de me faire rester plus tard. Je lui ai fait remarquer qu'il arrivait à 11 heures alors que j'arrive à 9h et qu'il avait pris 2 h et demi pour manger il pouvait pas me demander de rester jusqu'à 19 heures pour lui expliquer. Le lendemain par ailleurs il n'avait plus besoin de l'informations. La dispute a duré moins de deux minutes verbalement un peu haut des deux côtés. Mon manager a dit que cela pouvait arriver. Sachant que mon manager n'arrive pas à trouver des arguments pour me transférer dans un autre service peut-il utiliser cette dispute anodine